



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Objet : avenant mandat

Le présent avenant modifie et complète le mandat de vente N°AF25365, en date du 02 / 07 / 2022 conféré par **Mme GRELLIER ETILE Martine** pour la vente du bien :

Appartement au 4^{ème} étage, Bâtiment B, situé au 90 rue du Pic du Midi 65300 Lannemezan.

Référence cadastrale BD 208 (3 592 m²).

Lot N°462 (cellier portant le N°42 du plan et les 1 / 10 000èmes du sol et des parties communes)

Lot N°512 (appartement de type 4 portant le numéro 42 du plan et les 92 / 10 000èmes du sol et des parties communes)

Forme du mandat :

Le mandat initial conserve sa forme

Prix :

Le prix de vente de l'affaire citée en référence, initialement fixé à **72 000** Euros, Honoraires d'agence inclus, soit un prix net vendeur de 66 000 Euros et nos honoraires d'agence de **6 000** Euros, T.V.A. incluse,

est expressément porté à compter de ce jour à **68 000** Euros, Honoraires d'agence inclus, soit un prix net vendeur de **62 000** Euros et nos honoraires d'agence de 6 000 Euros, T.V.A. incluse.

Les honoraires seront divisés entre l'agence Abafim (3 600 €) et l'agence Guy Hoquet Blagnac (2 400 €)

Condition(s) particulière(s) :

Aucune autre modification n'est apportée au dit mandat qui conserve tous ses effets.

Fait en double exemplaire à l'agence de Tarbes, le 18/03/2024, dont l'un est remis ce jour au vendeur qui le reconnaît expressément, l'autre restant entre les mains du mandataire.

La vendeuse :
«Bon pour avenant au mandat»

Le mandataire Abafim
«Avenant au mandat accepté»

Bon pour avenant au mandat

AVENANT AU
MANDAT ACCÉPTÉ

Lignes :
Mots :
Chiffres :
Rayés nuls

Etilo

[Signature]

